

Compte rendu du Conseil d'administration de Nantes Université du 7 juillet 2023

Compte rendu par les élu-es de la liste « Ensemble... » : nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants. Pour plus de précisions : contactez-nous !

1. Informations générales

Bonne nouvelle : La présidente présente ses félicitations aux 7 lauréats IUF

2. Procès-verbal du conseil d'administration du 26 mai 2023 OUI à l'unanimité

3. Science ouverte – plan d'action (pour discussion)

présentation par Olivier Grasset.

Il est important de débattre de ces enjeux. Ces résultats sont dus au travail important du SCD.

Ouvrir la science, ce n'est pas seulement le dépôt des publications dans HAL, c'est aussi développer l'accès ouvert aux publications, aux données, aux codes sources, aux méthodes de la recherche.

On ne réinvente pas la roue : on est dans le fil du plan Science ouverte du MESR. La logique du plan d'action qui reprend les 4 axes de 2e Plan national de la Science ouverte.

Le baromètre de la science ouverte (BSO) montre que 69 % des publications de l'établissement sont en accès ouvert.

- 35 % archive ouverte & éditeur
- 21 % archive ouverte
- 13 % éditeur : voie dorée qui n'est pas l'avenir

Le BSO est détaillé dans tous les labos pour suivre l'évolution.

Pour le partage de la donnée : le circuit reste encore trop fermé. Il faut tendre vers le développement des *data papers*.

NU a ouvert son compte dans entrepot.recherche.data.gouv.fr

Il y a encore beaucoup de résistance, surtout pour le partage de la donnée. Les « *creative commons* » sont un engrenage vertueux : cela permet de bien mieux protéger ce que l'on produit. Nous ne sommes pas encore prêts à partager les codes sources.

L'axe 4 doit se travailler sur plusieurs années. Il faut arrêter de gérer la carrière avec H index : il faut des engagements nationaux et internationaux.

Les enjeux sont surtout des enjeux nationaux.

Intervention NUD : c'est une bonne initiative de rappeler les principes : il est important de remettre dans ce contexte. C'est mieux que de parler des réticences. il y a des habitudes, mais aussi des oppositions réfléchies. Tous les domaines ne sont pas les mêmes. Il souligne le travail remarquable de la BU.

Il ne faut pas que ce soit simplement une contrainte ni un travail supplémentaire : c'est simplement notre mission au même titre que la recherche.

On ne peut pas traiter toutes les disciplines de la même façon.

Présidente : situation des articles n'est pas la même que les ouvrages. Le droit d'auteur protège toutes les disciplines.

Pour les ouvrages, de nouveaux modèles sont en cours de développement

Les PU de Rennes s'engagent de façon très forte dans la science ouverte.

Ensemble : Nous remercions pour le dynamisme de la démarche. Parle-t-on de tout l'établissement ? Il

faut une démarche collective. Quand la recherche est stratégique, il y a aussi des problèmes de brevets et propriété indus. Comment faire ?

Réponse : capacité à ouvrir ou pas, il faut discuter avec les industriels pour gérer l'ouverture

Ensemble : la formation des doctorants est un enjeu très important, de conservation des données produites pendant la thèse. Faudrait suggérer un PGD doctoral dès les débuts de la thèse.

Réponse : c'est très important. L'engagement est pris dans chaque école doctorale.

Le chercheur est responsable des données et doit protéger les données. À valider avec les partenaires. Les thématiques de recherche n'ont pas les mêmes pratiques. Le travail éditorial pour les articles est fait par les chercheurs. Mais dans l'édition de livres, les livres ont un prix. Il y a des professionnels qui travaillent de façon précise et détaillée. L'inquiétude est sur la destruction de ces compétences qui ne sont pas dans les labos.

Réponse : sujet est essentiel, quel niveau de partage est à prévoir.

Présidente : on fera un point tous les ans sur le sujet. C'est une immense étape pour les services et l'établissement de diffuser un plan d'action.

4. Éducation ouverte (pour information)

C'est un point de situation qui a été approuvé par le CA nov. 2022.

Une volonté d'ouvrir la connaissance à la société civile.

Dès la création d'UniWELL, il y a eu une déclaration de l'importance de l'éducation ouverte.

Nantes a le pilotage de cette question dans le package 7 sur le sujet.

Alignement entre les 2 stratégies.

- création d'une plate-forme de partage des REL (cf. université de Louvain)
- création de la fabrique des REL de NU (coopération avec le Québec (Sherbrooke, Laval...))
- Open MADOC : rendre les ressources pédagogiques accessibles de façon beaucoup plus ouvertes, les enseignants décident d'accès limité.
- D'abord ouverture dans EPE puis UniWell
- forum des initiatives ouvertes du 4 au 8 décembre 2023

5. Convention Propriétés relative à la construction de la Nouvelle Faculté de Santé (pour approbation)

Un dossier très technique qui montre le rapprochement et la mutualisation avec le CHU.

Tout le pôle Santé sera regroupé : 5 000 étudiants + ceux des écoles du CHU. 10 000 personnes sont concernées pour 36 000 m²

Planning :

- achat du terrain 2024
- permis de construire 2025
- démarrage de travaux 2026
- livraison 2030.

Le quartier de la santé : un lien fort entre la nouvelle faculté de santé, le CHU et la cité de la santé ouverte sur la cité.

Ensemble : difficile d'avoir un avis sur ce point compliqué à appréhender

VOTE : 5 abstentions (Ensemble), 23 voix pour

6. Dossier d'expertise de l'opération du *data center* (pour approbation)

Le rapport d'expertise de l'opération doit être soumis à l'approbation du CA. L'agrément du dossier est attendu pour début octobre. C'est une opération régionale pour le Service interétablissements numérique (SIEN). Qui concerne l'ESR régional : Nantes/Angers/Le Mans

Objectifs :

- maîtriser dépenses énergétiques,
- énergivores, mais mutualisations : les techniques sont moins consommatrices avec une valorisation de production renouvelable locale.

La chaleur d'été peut-être récupérée et on propose d'utiliser la chaleur du Data center l'hiver.

O. Grasset : chaque région doit pouvoir stocker des données (open data gouv)

Ensemble soutient que la mutualisation pour une solution interne est intéressante c'est un gage d'indépendance et souveraineté

Vote pour à l'unanimité

7. CVEC 2022 (pour approbation)

La CVEC c'est un budget de 2 665 000 €

La dépense est suivie par la Commission Vie étudiante et commission de suivi CVEC.

Surtout élus étudiants pour être au plus prêt des besoins.

Travail avec le CROUS

- 1re déclaration des effectifs : octobre
- janvier : 1er versement
- en mai ; 2e déclaration
-

Commentaires Ensemble : La CVEC est un dû de plus de 90 €/an par étudiant qui passe cette année à 100 €.

Les reports sont importants, il faut aussi rendre compte auprès des étudiants qui doivent bénéficier de leur CVEC dans leurs études. Ils ont droit de faire des demandes d'amélioration. La moitié du financement est reporté. Est-ce le rôle de la CVEC de payer des personnels ?

Réponse : c'est dû à beaucoup de décalage de projets budgétés 2022 non dépensés

Il y a un volant important de RH et d'investissement dans les bâtiments : une part santé et prévention, social et sanitaire assez faible et une part culture et sport plus importante

La CVEC est une forme d'impôts qui ne revient pas individuellement à chaque étudiant. Le CROUS reverse une partie du financement. Cela permet de remettre à niveau les infrastructures.

Le personnel est important pour mettre en œuvre les projets des établissements.

Vote POUR à l'unanimité

8. Accueil des services civiques à Nantes Université (pour approbation)

C'est un vote de principe pour l'établissement. Il est demandé l'accueil d'un service civique à La Roche-sur-Yon pour le développement de l'épicerie solidaire.

Ensemble : Quelles sont les missions prévues ? Quel domaine d'action ? Autres demandes ? Nous sommes contre l'emploi de personnes avec des compétences toujours sous-payées au lieu de personnels BIATSS ou des moniteurs étudiants.

Citation du site dédié :

« De manière générale, le volontaire ne peut remplacer un agent public, un salarié, y compris en contrat aidé, ou un bénévole. Le volontaire ne peut être indispensable au fonctionnement courant de l'organisme.

Il ne peut donc pas être confié à des volontaires : des missions d'administration générale, de secrétariat, de standard, d'assistance, de direction, de gestion informatique ou des ressources humaines, de coordination technique, de communication... qui sont normalement exercées par des permanents, salariés, agents publics ou bénévoles. »

Nous demandons la confirmation que le poste proposé ne sera pas un dévoiement de ces principes.

Réponse : l'organisme chargé des services civiques a un droit de regard sur le type de missions confiées.

VOTE : 23 POUR, 1 abstention, 4 CONTRE (Ensemble)

Questions diverses

Ensemble : Le rapport Gillet a été remis à la ministre. France université s'est déclarée « prêt à approfondir et à concrétiser les propositions ». La présidence a-t-elle une position sur les propositions de ce rapport ? Sur l'organisation et le pilotage centralisé de la recherche ? Sur le fait de contraindre les chercheurs à enseigner et de mettre en place la modulation de service pour les EC qui publient peu ?

Réponse : la ministre a annoncé des annonces à venir à la rentrée. Il y a dans le rapport des choses intéressantes. Par exemple le soutien de la recherche sur le temps long, la simplification du fonctionnement du MESR, l'amélioration de l'articulation entre organismes de recherche et universités.